

Annexe descriptive au diplôme

(merci de compléter les paragraphes en gras non grisés)

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.) Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle le présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, elle doit être donnée.

UNIVERSITE DE : SAINT - ETIENNE

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

2.1 Nom(s) patronymique : XXXXXXXXXXXX XXXXXXXX

Prénom : XXXXXXXXXXXX

2.2 Date de naissance (J/M/A) : 00/00/0000

2.3 Numéro ou code d'identification (le cas échéant) : XXXXXXXXXXXXXXXX

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1 Intitulé du diplôme :

Master Domaine Sciences, Technologies, Santé
Mention Education et Formation
Spécialité Education Physique et sportive

2.2 Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

- Epistémologie des savoirs sportifs
- Connaissance des différents publics (psychologie, sociologie, neuro-sciences, anatomie, physiologie, biomécanique)
- Histoire et connaissance du système éducatif,
- Didactique des APS
- Théories de l'apprentissage
- Formation de formateurs
- Analyse, évaluation et guidage des processus d'enseignement de l'EPS.
- Histoire de la discipline et de ses problématiques

2.3 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme :

2.4 Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

2.5 Langue(s) utilisées(s) pour l'enseignement/les examens :

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme :

3.2. Durée officielle du programme d'étude :

3.3 Conditions d'accès :

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.

4.1. Organisation des études :

Les études se déroulent sur 4 semestres ; chaque semestre comporte 30 ects.

Connaissances techniques, pratiques et didactiques des APS.

Connaissance des caractéristiques des populations prises en charge.

Connaissance juridique et réglementaire des structures des secteurs d'intervention concernés

Connaissance scientifiques liées au milieu d'intervention en Sciences de la Vie et de la Santé, en Sciences

Humaines et Sociales, et en Sciences de l'Information et la Communication

Connaissances méthodologiques de la Conception et la Conduite de programmes et de projet liés au milieu de l'Intervention.

Connaissances des outils et méthodes d'évaluation des capacités des personnes

Professionnalisation et stage.

Connaissances socio-historique des structures et des méthodes.

Connaissances scientifiques des théories de l'apprentissage

4.2. Exigences du programme :

- Concevoir et organiser des programmes d'intervention dans le milieu des APS.
- Conduire et évaluer des programmes d'intervention dans le milieu des APS.
- Participer au pilotage du projet

4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner) .

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits

Semestre 1		Ects
UE 1	Anglais	3
UE 2	Recherche documentaire et technologies de l'information	3
UE 3	Programmes et projets d'EPS dans le système éducatif : connaissance des contextes	3
UE 4	Epistémologie des savoirs d'une APSA de spécialité	6
UE 5	Epistémologie des savoirs des APSA	3
UE 6	Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS dans le second degré 1	6
UE 7	Enseignement de l'EPS dans le second degré au regard des connaissances institutionnelles, scientifiques et technologiques - 1	6
Semestre 2		
UE 1	Communication ou langue étrangère	3
UE 2	Programmes et projets d'EPS dans le système éducatif: dimensions pédagogiques	9
UE 3	Sciences et EPS	6
UE 4	Déterminants du système éducatif et EP	3
UE 5	Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS dans le second degré 2	6
UE 6	Enseignement de l'EPS dans le second degré au regard des connaissances institutionnelles, scientifiques et technologiques - 2	3
Semestre 3		
UE 1	Statistique	3
UE 2	Méthodologie et Epistémologie de la Recherche	3
UE 3	Programmes et projets d'EPS dans le système éducatif: didactique et aide aux apprentissages	15
UE 4	Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS dans le second degré 3	3
UE 5	Enseignement de l'EPS dans le second degré au regard des connaissances institutionnelles, scientifiques et technologiques 3	6
Semestre 4		
UE 1	Programmes et projets d'EPS dans le système éducatif: Compétences et différenciation	15
UE 2	Connaissance du système éducatif	3
UE 3	Théorie et pratique d'une APSA de spécialité	6
UE 4	Théorie et pratique des APSA	6

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes :

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi
	A	10%
	B	25%
	C	30%
	D	25%
	E	10%

4.5. Classification générale du diplôme :

Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1. Accès à un niveau supérieur

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable) :

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires :

6.2. Autres sources d'informations

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date :

7.2. Signature :

7.3. Qualité du signataire :

7.4. Tampon ou cachet officiel :

8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX) D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.